BULLETIN DE VERSEMENT DES 13 % DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

au Lycée professionnel Saint-François-Xavier

Bulletin à compléter et à renvoyer par courrier à :
Lycée Professionnel Saint-François-Xavier
Service Comptabilité
Chemin Piton Trésor - PK7
97417 La Montagne

JE FAIS LE CHOIX D'UN APPRENTISSAGE RECONNU ET UTILE.

Montant de mon versement :_____€

Je règle par :

O Chèque, à l'ordre *d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien*

O Virement

Banque : Banque Française Commerciale (BFC)
IBAN : FR76 1871 9000 8000 0023 1240 091
BIC : BFCORERXXXX

(!) *Je veille à bien indiquer qu'il s'agit d'un versement de taxe d'apprentissage en communiquant le nom de mon entreprise et son numéro de Siret*

Je recevrai en retour un reçu libératoire en confirmation du versement à l'établissement.

POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOTRE VERSEMENT

Les coordonnées de votre entreprise :

La raison sociale : .....

Le SIRET/SIREN : .....

L'adresse : .....

Contact Taxe d'Apprentissage :

Civilité : ..... Fonction : .....

Nom : ..... Tél : | | | | | | | | | |

Prénom : .....

E-mail : .....@.....

LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST FIXÉE AU 31 MAI 2021

Vous avez le pouvoir d'offrir 13 % de votre contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance au Lycée professionnel Saint-François-Xavier.

Merci d'aider les jeunes dans leur apprentissage de la vie et de leur métier !

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre versement. Elles sont destinées à Apprentis d'Auteuil Océan Indien pour réaliser l'envoi du reçu libératoire et pour vous informer. Apprentis d'Auteuil Océan Indien s'engage à ne pas transférer vos données en dehors de l'UE. Elles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées, dans le respect de la législation en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur les données à caractère personnel vous concernant en écrivant à Apprentis d'Auteuil Océan Indien – 4 avenue de la Victoire – 97400 Saint-Denis